

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Bourgogne

Séance du 9 juillet 2024

Délibération n° 2024 – 09/07/2024 – 6

Demandes d'admission en non-valeur

- VU le code de l'éducation
- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 193
- VU les statuts de l'université de Bourgogne

Effectif statutaire : 32 Membres en exercice : 32 Quorum : 16 Membres présents : 19 Membres représentés : 7 Total : 26	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 26 Pour : 26 Contre : 0
---	---

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, **approuve** :

- **les admissions en non-valeur pour un montant de 20 588,21 €**
- **les créances éteintes pour un montant de 4 135,65 €**

Total : 24 723,86 €

Dijon, le 10 juillet 2024

Le Président de l'université de Bourgogne,



Vincent THOMAS

P.J. : Récapitulatif demande admission en non-valeur

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Chancelière de l'université de Bourgogne


Délibération publiée sur le site internet de l'établissement

Récapitulatif Demande Admission en non valeur - Conseil d'administration du 09/07/2024

Nombres de dossiers	Motif de l'Admission en non valeur	Montant	
18 dossiers	Créances irrécouvrables	11 496,21 €	
5 dossiers	Procédures collectives Créances éteintes	4 135,65 €	
6 dossiers	Clients étrangers	9 092,00 €	
Total	29 dossiers	24 723,86 €	
Nature créances	Motif	Montant	CLIENT- COMPTE
facture formation	Créance irrécouvrable	38,50 €	clt 16647
Facture formation	Créance irrécouvrable	330,00 €	clt 20207
Facture formation	Créance irrécouvrable - petit reliquat	18,30 €	Clt 19779
Facture formation	Créance prescrite facture ancienne de 2016	300,00 €	clt 13259
Facture formation	Créance irrécouvrable	137,50 €	clt 16242
Facture Mise a disposition locaux	Créance irrécouvrable	6 750,00 €	Clt 16441
Facture formation	Créance irrécouvrable	56,00 €	clt 23082
Facture formation	Créance irrécouvrable	84,12 €	clt 23231
Facture formation	Créance irrécouvrable	112,00 €	clt 21470
Facture formation	Créance irrécouvrable	800,00 €	clt 18739
Facture formation	Créance irrécouvrable	137,50 €	clt 18242
Facture formation	Créance irrécouvrable	43,00 €	clt 25036
Facture formation	Créance irrécouvrable	550,00 €	clt 16471
Facture formation	Créance irrécouvrable	1 414,29 €	clt 19147
Facture droit d inscription	Créance irrécouvrable	54,00 €	clt 23837
Facture formation	Créance irrécouvrable	600,00 €	clt 16150
Facture abonnement	Créance irrécouvrable	15,00 €	clt 23125
Facture droit d inscription	Créance irrécouvrable	56,00 €	clt 23840
18 dossiers	Créances irrécouvrables	11 496,21 €	
Factures formation	Clôture pour insuffisance d'actif	100,00 €	clt 16355
Facture formation	établissement fermé	1 235,25 €	clt 16370
Facture mesures et expertises	établissement fermé	320,40 €	clt 18171
Facture formation	établissement fermé	480,00 €	clt 15225
soutien financier	établissement fermé	2 000,00 €	clt 13063
5 dossiers	Procédures collectives créances éteintes	4 135,65 €	

Facture formation	Créance irrécouvrable client étranger habite en Inde	400,00 €	Clt 20266
Facture formation	Créance irrécouvrable client étranger habite au BENIN	4 000,00 €	clt 17757
Facture colloque	Créance irrécouvrable client étranger habite en Suisse	3 784,00 €	Clt 26180
Facture formation	Créance irrécouvrable client étranger CONGO	112,00 €	clt 26749
Facture formation	Créance irrécouvrable client étranger adresse inconnue	400,00 €	clt 17931
Facture colloque	Créance irrécouvrable client étranger Danemark	396,00 €	clt 24968
6 dossiers	Clients étrangers	9 092,00 €	
dossiers	TOTAL	24 723,86 €	

Le Directeur Général des Services



Alain HELLEU

L'Agent Comptable



Muriel LECULLIER